

Bonjour, vous avez reçu un message depuis la page de votre site
<https://www.saintlambertdesbois.fr/municipalité/enquête-publique-plu/> :

Nom: JORE

Message: Bonjour,

Plusieurs PC dernièrement accordés, conformes, paraitil, au PLU, et autorisés par l'ABF, me choquent car dénaturant le bâti et les espaces verts de notre village.

Pour ma part, le retour aux anciennes conditions des POS et COS me conviendrait.

Il est IMPÉRATIF d'être extrêmement vigilants sur ces points, au risque d'en arriver à une agglomération du type de Cressely à Magnyr les Hameaux, relevant d'une zone pavillonnaire "dortoir".

Sincèrement

G.Jore

L'utilisateur a accepté la Politique de confidentialité. Date/heure : 2023-01-26 15:10:45 CET